

SE RÉFÉRANT à l'Accord de Paris sur le climat de 2015 dans lequel 195 pays se sont engagés à réduire considérablement leurs émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C, de préférence à 1,5°C, par rapport à l'ère préindustrielle pour réduire les risques et les effets des changements climatiques ;

RAPPELANT les conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui appelle à une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre (GES), de l'ordre de 50% par rapport à 2010 d'ici 2030 pour atteindre zéro émission en 2050 ;

SOULIGNANT les appels du Secrétaire général des Nations Unies et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) à renoncer à toute nouvelle production de pétrole et gaz ;

CONSIDÉRANT les Objectifs de développement durable (ODD), notamment les objectifs 7 et 13 qui visent à garantir l'accès de tous à une énergie propre et abordable ainsi qu'à lutter contre les changements climatiques ;

INQUIÈTE du réchauffement de la planète, avec une température moyenne actuellement de 1,1°C au-dessus de l'ère préindustrielle, et des conséquences qui en découlent : épisodes de chaleur extrême, sécheresses, inondations, élévation du niveau de la mer et acidification, perte de la biodiversité, érosion des sols, etc. ;

NOTANT que les émissions globales de CO₂ ont augmenté de près de 50% depuis 1990, les concentrations de CO₂ dans l'atmosphère étant passées de 280 parties par million (ppm) à l'ère préindustrielle à 420 ppm en 2023 ;

CONSCIENTE que la consommation effrénée d'énergie fossile n'est pas durable, qu'elle affecte la qualité de l'environnement et la santé humaine et qu'elle est largement responsable des changements climatiques, le secteur de l'énergie étant le plus grand contributeur des émissions mondiales de GES avec 82% de l'énergie primaire qui provient des combustibles fossiles ;

RAPPELANT que le système énergétique mondial est marqué par des disparités dans l'accès et la consommation d'énergie avec, en 2021, 675 millions de personnes qui n'avaient toujours pas accès à l'électricité et près de 2,3 milliards qui étaient sans accès à des modes de cuisson propres ;

SIGNALANT que certains pans de la population, telles les femmes et les jeunes, sont particulièrement affectés par les changements climatiques et les disparités dans l'accès à l'énergie ;

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Tbilissi (Géorgie), les 7 et 8 juillet 2023, sur proposition de la Commission de la coopération et du développement,

INSISTE sur l'urgence pour les gouvernements et parlements de l'espace francophone de mobiliser tous les pouvoirs à leur disposition afin de mettre en œuvre les changements institutionnels et technologiques essentiels pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, et parvenir à des émissions nettes nulles d'ici 2050 ;

APPELLE les parlementaires francophones à légiférer et à mettre en place des fonds, des programmes, des stratégies ainsi que des politiques favorables à une transition énergétique juste et équitable, notamment au niveau des genres, des populations vulnérables et des jeunes, afin d'atteindre la carboneutralité, laquelle se caractérise par une situation d'équilibre entre les émissions des gaz à effet de serre et leur absorption ;

DEMANDE aux gouvernements et parlements de l'espace francophone d'accélérer la décarbonisation des économies, notamment dans le secteur de l'électricité, en investissant massivement dans le développement d'énergies renouvelables ou à faible intensité carbone, le stockage d'énergie et l'efficacité énergétique ;

RECOMMANDE aux gouvernements de cesser toutes subventions aux combustibles fossiles et de transférer ces sommes vers le secteur des énergies renouvelables ou à faible intensité carbone ;

INCITE les États et gouvernements à favoriser un environnement propice au développement de nouvelles technologies à émissions négatives et à la révision en profondeur de la façon de produire et de consommer l'énergie, notamment en repensant la conception de politiques d'aménagement urbain et de transport des villes, le chauffage et la climatisation des bâtiments, et les modes de production industrielle ;

INVITE les parlementaires francophones à informer et sensibiliser les citoyennes et les citoyens sur le climat, les effets des changements climatiques sur leur vie et celles des générations futures, les bénéfices des énergies renouvelables et propres, et le rôle qu'ils ont à jouer dans l'atténuation et l'adaptation, afin de promouvoir des changements de comportement en faveur d'une consommation et d'un mode de vie carboneutre ;

DEMANDE aux gouvernements et parlements francophones de promouvoir les alliances climatiques et de soutenir les programmes de coopération internationale consacrés à la réduction des GES et aux mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques via le transfert technologique et le renforcement des capacités des populations ;

RÉITÈRE l'importance d'effectuer cette transition énergétique en accompagnant les États les plus vulnérables dans le déploiement des mesures d'adaptation et d'atténuation ;

INCITE les États de la francophonie à déployer des comités scientifiques indépendants conseillant les gouvernements dans cette transition climatique et favoriser la coopération internationale entre ces comités scientifiques dans un contexte d'augmentation de la présence du fait français dans la question climatique sur la scène internationale ;

APPELLE les États et gouvernements de l'espace francophone à maintenir ou à renforcer les fonds alloués à la recherche et à l'innovation technologique et sociale vers la carboneutralité ;

RÉITÈRE l'importance pour les parlementaires francophones d'assurer la sécurité énergétique en atténuant les manques potentiels d'approvisionnement énergétique, notamment à travers le stockage d'énergie, l'efficacité énergétique et l'accélération du déploiement des énergies renouvelables ou à faible intensité carbone pour accroître la résilience du système énergétique dans un contexte de transition vers la carboneutralité.